



RECHERCHE & PLACEMENT DE PERSONNEL

Conditions & Fonctionnement

Conditions particulières pour laquelle la Société I-Conciergerie intervient en tant que prestataire direct pour les Recherches et Placement de Personnel de maison, de Femmes de chambre et de Gouvernantes d'hôtel.

Sur demande du client, la Société place des employés de maison chez les particuliers pour des contrats temporaires, saisonniers ou à durée déterminée et indéterminée. Après la formation de base des candidats, dispensée par des formateurs de la Société, les personnels demandés sont placés chez les clients.

I – Méthode de placement des candidats

Les candidats sont exempts de cotisation et des droits d'inscription. Ils ont l'obligation de remplir leur dossier, de passer tous les entretiens imposés et de respecter une charte de qualité.

II – Frais de Recherche et Placement

Des frais d'honoraires en deux étapes sont demandés aux clients et ce, selon le poste de personnel choisi.

ETAPE 1 - FRAIS de RECHERCHE & SELECTION

Les frais de Recherche sont à payer dès l'acceptation du devis.

Dans ces frais de Recherche, sont inclus :

- ✓ Les frais de création de dossier,
- ✓ Les frais de recherche
- ✓ Les frais de sélection

ETAPE 2 - FRAIS de PLACEMENT

Les frais de Placement sont à effectuer dès lors que le Personnel sélectionné et qui ait pu passer avec succès les entretiens a été présenté au client.

Dans ces frais de Placement, sont inclus :

- ✓ Les frais des entretiens
- ✓ Les frais de formation de base

Il est à souligner que la Société s'engage à mettre tous ses moyens aux fins de trouver pour le client son personnel, suivant la demande et critères précisés du client. De ce fait, à partir du moment où la Société présente le personnel, ce dernier est considéré comme personnel du client.

- Cette présentation peut varier entre 1 jour à 2 mois suivant la difficulté de recherche et de sélection.
- Passé ce délai (2 mois), sans présentation du personnel de la part de la Société, La Société s'engage à rembourser la totalité de la somme demandée (De la première étape : pour recherche et sélection).
- Dans le cas où le client annule sa demande pendant la recherche en cours (entre 1 jour et 2 mois), aucun remboursement ne lui sera effectué de la part de la Société.
- Les frais de présentations au domicile du client est facturé selon la situation du client (Abonné ou Non Abonné) et selon le jour et heure de présentation.

Garantie en placement de personnel :

La Société offre une garantie de trois mois et un (1) remplacement dans le cas où le client n'est pas satisfait pour tout contrat de type indéterminé.

Sur demande, le dossier de candidature sera remis au client.

Nous vous prions alors de nous retourner un exemplaire du contrat paraphé à chacune des pages et contresigné avec la mention « Lu et accepté », à l'adresse : service-client@iconciergerie.com

Le client,
« Lu et accepté»

Date

Si vous avez une difficulté à nous le renvoyer, veuillez nous confirmer par retour de mail que vous acceptez les conditions et fonctionnement en Placement & Recherche de Personnel.